

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-644679

78858
SN

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12987

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HADJI MOUSSA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 62 10 42 97

Total des frais engagés :

98,90

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. KETTANI Kawtar
Pédiatre
Bv Abdes Bakr El Kadir, Rts. Ahfad l'Imp. E
N°13, Sidi Maarouf - Casablanca
T.+21 05 22 58 41 99

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cachet du médecin :

Date de consultation :

18/07/2021

Nom et prénom du malade :

HADJI Mohamed

Age : 2 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CHS

Le :

18/07/2021

Signature de l'adhérent(e) :



EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE OUAZZANI Dr. Chahid El Ouazzani Nadia Diplômée en IUG Belgaïa 75, Lot. Al Mostakbal Sidi M'hamed Casa - Tel: 05 22 97 53 05 INPE: 092025931	18.07.2021	98,90

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																								
Le praticien est prie de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																								
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées (List of treated teeth)	Nature des Soins (Nature of treatments)	Coefficient (Coefficient)	INP : <input type="text"/>																				
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX																				
				MONTANTS DES SOINS																				
				DÉBUT D'EXÉCUTION																				
				FIN D'EXÉCUTION																				
				ODF PROTHÉSES DENTAIRES 																				
				DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> <td colspan="2">G</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>00000000</td> <td>21433552</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td colspan="2">B</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>35533411</td> <td>00000000</td> <td>11433553</td> </tr> </table>					H		G		25533412	00000000	21433552	00000000	D		B		00000000	35533411	00000000	11433553
				H		G																		
				25533412	00000000	21433552	00000000																	
				D		B																		
00000000	35533411	00000000	11433553																					
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																								
CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																								
MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																								
DATE DU DEVIS <input type="text"/>																								
DATE DE L'EXÉCUTION <input type="text"/>																								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																								



AKDITAL

Clinique Atfal
مصحة أطفال

Casablanca, le 18/07/2021

Haddi Nohed.

19/07
Nurodo L. (S)

AB. Réservé
P. 13 kg

1) PHARMACIE OUAZZANI
Dr Chahidi El Ouazzani Nadia
Diplômée de l'Urg. Belgique
75, Lot Al Mostakbal Sidi Maârouf
Casab. Tél. 05 22 97 53 08
INPE 092025931

2) Fibraflap sup
1 sac x 03 / jr

T: 98.90

PHARMACIE OUAZZANI
Dr Chahidi El Ouazzani Nadia
Diplômée de l'Urg. Belgique
75, Lot Al Mostakbal Sidi Maârouf
Casab. Tél. 05 22 97 53 08
INPE 092025931

Dr. KETTANI Kawtar
Pédiatre

Bv Abou Bakr El Kâdîf, Rés Ahfad Imm. E
N°13, Sidi Maârouf Casablanca
Tél: 05 22 58 41 99

Nurodol®

ibuprofène

enfants & nourrissons

SUSPENSION BUVABLE

20mg/ml

**DOULEURS
FIÈVRE
INFLAMMATION**

200ml



Nurodol®

ibuprofène

enfants & nourrissons

COMPOSITION :

Ibuprofène 20 mgpour 1 ml de suspension buvable

LISTE DES EXCIPIENTS :

Liste des excipients à effet notoire : Saccharose (0,5 g/ml), sorbitol, glycérol, rouge cochenille A.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

Voie orale. Réservé au nourrisson et à l'enfant de 3 mois à 12 ans.

Bien agiter le flacon avant l'emploi.

Nurodol

enfants & nourrissons

Flacon 200ml



19,00

FitOrax®

Solution buvable

A base de Propolis
+ Extraits de plantes
+ Vitamine C

Enfants

Confort des

voies respiratoires

et de la gorge

Goût Fraise



200 ml

MEDIPRO
PHARMA

A base
d'actifs
naturels



8 032578 479522

Lot :

200893

À consommer
avant le :

01/2024

PPC : 79,90 DH